

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

Nonidi 19 Pluviôse, an V.

(Mardi 7 Février 1797).

Discours adressé par le vice-président du congrès américain au général Washington. — Sortie faite par la garnison de la tête de pont d'Huninguz. — Attaque infructueuse des Autrichiens contre deux redoutes de ce fort. Lettre adressée par le cardinal Busca au ministre du pape près la cour de Vienne, en interceptée en Italie. — Nouvelles pieces relatives à la conspiration.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

De Philadelphie, le 15 novembre.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'ouverture du sénat, qui a eu lieu le 7 décembre, & le discours prononcé par le président Washington. Le 11, à midi, le sénat en corps lui a porté une adresse en réponse. M. Adams, vice-président, a fait un discours qui contient quelques traits dignes de remarque.

Après les compliments d'usage & les remerciemens pour les communications faites à la chambre par le président, sur l'état des affaires, M. Adams rappelle les craintes que la conduite des croiseurs français dans les Indes-Occidentales a fait naître, à l'égard du commerce américain. « Nous nous flattons encore, ajoute-t-il, que la justice et la considération de nos intérêts mutuels ramèneront les conseils de cette nation à des sentimens plus modérés; mais nous ennoissons aussi la situation dans laquelle les événemens peuvent nous placer, et nous n'avons pas négligé de nous préparer à un système de conduite, compatible avec la dignité d'une nation respectable et que la nécessité peut nous obliger de poursuivre. . . . »

« Nous reconnaissons avec vous que les Etats-Unis ont, sous leur gouvernement fédératif, éprouvé un accroissement rapide de prospérité; nous ne pouvons nous dispenser de les attribuer à notre excellente constitution & à la sagesse de nos loix; mais nous manquerions à la justice & à la reconnaissance, si nous ne faisons hommage d'une partie de ces avantages à votre vertu, à votre fermeté & aux talens que vous avez déployés dans le cours de votre administration, & qui se sont montrés avec tant d'éclat dans des circonstances extrêmement délicates & difficiles.

« Lorsque nous nous rappelons les diverses époques de votre vie publique, si long-tems & si heureusement employée dans les fonctions les plus difficiles, tant civiles que militaires, dans les combats que nous avons eu à soutenir pendant la révolution américaine, & dans les mouvemens convulsifs que l'état a éprouvés encore

tout récemment, nous ne pouvons envisager votre démission sans vous témoigner notre tendre attachement, & sans que notre plus vive sollicitude vous accompagne dans votre retraite. Mais il nous reste, en vous perdant, l'idée consolante que votre exemple influera sur la conduite de vos successeurs, & que les Etats-Unis continueront de jouir d'une administration également sage, juste & énergique ».

I T A L I E.

De Vérone, le 20 janvier.

C'est ici que le général Clarke a terminé sa course, dont le but reste inconnu, puisqu'il n'avoit pas l'assurance de pouvoir pénétrer plus loin. Etoit-il chargé de jeter un oeil observateur sur l'état actuel des affaires dans tout le pays conquis & sur l'armée elle-même? Avoit-il quelque autre mission secrète? Devoit-il conférer avec le général en chef, ou son autorité étoit-elle indépendante en ce qui le concerne? Voilà les questions qu'on se fait, & auxquelles personne ne paroît en état de répondre. Ce qui paroît cependant incontestable, c'est qu'il a fait aux commissaires de l'empereur des propositions conciliatrices qui n'ont pas été accueillies.

De Milan, le 21 janvier.

On s'attend à quelque expédition du général Buonaparte dans la Romagne, peut-être même dans la Toscane. Si elle a lieu, il ne faut pas douter que de nouvelles contributions n'en soient le fruit. Venise a déjà avancé pour plus de quatorze millions en fournitures, outre des prêts secrets qui montent très-haut. Plus de 200 millions levés en réquisition de tout genre sur l'Italie, ont été dissipés par la guerre, cause inévitable d'abus incalculables, et dont l'effet est d'appauvrir l'état qui paie, sans enrichir celui qui est payé. Joignez-y les contributions connues et levées publiquement par voie de traite ou autrement; et jugez du bien qu'on eût pu faire en tems de paix avec tous ces trésors.

De Gènes, le 24 janvier.

Le ministre de l'empereur, comte Girola, vit dans la plus profonde retraite & n'a point quitté cette ville. Il paroît que le défaut de sûreté pour sa route, & l'espèce

du refus qu'il a essnyé à cet égard de la part de notre gouvernement, ne lui permettent pas de sortir du pays, ni presque de sa maison.

S U I S S E.

De Bâle, le 30 janvier.

Le sort de la tête de pont d'Huningue n'est pas encore décidé; ce petit fort a encore coûté beaucoup de monde depuis quelques jours.

Dans la nuit du 28 au 29 janvier, le chef de brigade Cassagne, qui avoit alors le commandement, a fait faire une sortie pour détruire les ouvrages nouvellement construits par les Autrichiens. Les troupes françaises avancèrent sur deux colonnes; celle de gauche se porta vers Eymeldingen, pour tenir en échec les Autrichiens sur leur batterie d'Elisabeth; celle de droite côtoya les frontières helvétiques & tourna les ouvrages de la seconde parallèle des assiégeans, commencée depuis cinq jours, en chassa les ouvriers & les soldats travailleurs, pénétra dans la première, en délogea également les Autrichiens & les repoussa jusqu'à la hauteur de Halingen. Après avoir encloué quatre canons & deux obusiers pris deux canons, un obusier & 200 fusils, & détruit en partie les ouvrages de la seconde parallèle, les Français retournèrent à leur tête de pont.

Dans la nuit du 29 au 30, les Autrichiens avancèrent en trois colonnes pour attaquer les deux redoutes françaises nouvellement construites sur les deux flancs de la demi-lune: ils en chassèrent d'abord les Français; mais ceux-ci, revenant à la charge, finirent par les reprendre. Les Autrichiens ne se désistèrent pourtant pas de leur projet; ils revinrent encore deux fois; mais ils furent toujours repoussés. La canonnade & le feu de la mousquetterie ont été des plus terribles qu'on ait jamais entendu ici.

On évalue la perte des Autrichiens, dans ces deux affaires, de 3 à 400 tués et blessés; et environ 100 prisonniers, qui furent d'abord échangés. Celle des Français peut monter à une centaine d'hommes. A la seconde affaire, ils n'ont presque rien perdu, attendu qu'ils étoient couverts par leurs retranchemens. C'est le général Desenfants qui avoit repris hier le commandement de la tête du pont, et qui est parvenu à repousser l'attaque des Autrichiens.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 14 pluviôse.

La municipalité de cette ville, piquée de ce que les artistes dramatiques ont joué le *Supper des Jacobins*, malgré sa défense, vient de faire fermer, pour trois jours, la salle de spectacle. C'est par ces actes de despotisme, jusques dans les plus petites choses, que l'on parvient à aliéner la nation.

La désertion est assez considérable dans les troupes qui sont aux environs de cette ville; la commission militaire vient de condamner cinq de ces déserteurs à six heures d'exposition publique et aux galères.

Les lettres des bords du Rhin, marquent que les lignes élevées par les Français le long de la Nahu et en avant de Creutznach, sont les ouvrages les plus formidables par le nombre des batteries, des mines et la force des retranchemens. Du reste, tout est parfaitement tranquille sur les deux rives du Rhin. Le général Moreau, après avoir visité toutes

les positions militaires, qui s'étendent depuis Creutznach jusqu'à Coblenz, doit se rendre à Bonn et à Cologne.

F R A N C E.

De Paris, le 18 pluviôse.

Les prévenus de conspiration royale, sont renvoyés au conseil de guerre permanent de la 17^e division militaire établi en vertu de la loi du 13 brumaire. Voici les noms des membres qui le composent. L'adjutant-général Caire, président; Beauvoisins, chef d'escadron au 20^e régiment de cavalerie, vice-président; Cugnot, capitaine d'infanterie; Boy, capitaine d'infanterie; Laisné, lieutenant de dragons; Lebrasseur, sous lieutenant de chasseurs à cheval; Cottin, fourrier; Hervo, capitaine adjoint aux adjudans-généraux, rapporteur.

Les principaux conspirateurs sont renfermés au Temple.

Plusieurs journaux avoient annoncé l'arrestation de six grenadiers du corps législatif. La vérité est, qu'il y en a six seulement d'arrêtés.

Le citoyen Poncelin, ayant demandé au juge-de-peace de la section du Luxembourg à visiter les appartemens du citoyen Barras, le citoyen Guérin s'adressa à ce directeur pour en obtenir la permission du directoire; le citoyen Barras a sollicité lui-même l'arrêté & l'a obtenu.

En conséquence, le citoyen Poncelin, accompagné de plusieurs autres personnes, a parcouru tous les appartemens du citoyen Barras; de la cave au grenier, tout a été visité; nulle part le citoyen Poncelin n'a reconnu la chambre où il dit avoir été enfermé; & il est sorti du Luxembourg en avouant sa conviction à tous ceux qui l'avoient assisté dans ses recherches. Le juge-de-peace a dressé procès-verbal de la déclaration du citoyen Poncelin.

Le ministre de la police, comme chargé du porte-feuille du ministre de l'intérieur, étoit présent à la visite.

Ajoutez à cela, que le citoyen Poncelin a dit, en rapportant le fait qui lui est arrivé, avoir été servi en vaiselle plate, & il est constant qu'il n'y en a point chez le citoyen Barras.

Le général Buonaparte a envoyé au directoire des lettres interceptées en Italie, & fort curieuses en ce qu'elles offrent de nouvelles preuves de la politique astucieuse de la cour de Rome. Voici un extrait d'une de ces lettres adressée par le cardinal Busca, à monsignor Albani, ministre du pape à la cour de Vienne, & datée de Rome le 7 janvier 1797.

« Les nouvelles que vous m'envoyez sont de plus en plus consolantes. J'apprends par les deux derniers courriers que le baron de Thugut a changé de langage, malgré son air de mystère. Nous ne pouvons plus douter des secours de l'empereur, d'autant plus que l'impératrice & lui vous les ont promis. Il semble aussi que le baron de Thugut compte sur nous, à en juger par le prompt départ du général Colli, par l'obligation qu'on lui impose de se hâter de voir nos troupes, & par la manière dont on nous a excités à reprendre nos pays.... »

« On ne nous parle plus de sacrifices. En auroit-on abandonné l'idée? Sans doute je me flatte trop, et je ne me croirai sûr, que lorsque le traité sera signé aux conditions que je vous ai marquées.... »

Quant à moi, tant qu'il me sera permis d'espérer des secours de l'empereur, je temporiserai relativement aux propositions de paix que les Français nous ont faites. Vous ne pouvez vous former une idée de tout ce qu'on fait pour m'obliger à répondre à Cacault. Les uns tâchoient de me persuader par l'espoir de meilleures conditions; les autres, par la crainte et par des menaces: mais toujours constant dans mon opinion, et jaloux de mon honneur, que je croirois offensé, en traitant avec les Français.

Il est pourtant vrai que les Français ont grande envie de conclure la paix avec nous. J'en ai une preuve récente dans la lettre ci-jointe de monseigneur le nonce à Florence, et par la réponse dont je vous envoie copie. Sans doute, au reçu de ma lettre, M. Colli sera déjà parti. J'espère que sous peu il se trouvera à Ancone. J'ai écrit au général commandant de ce port, pour sa réception, et pour qu'il lui propose d'aller en Romagne jeter un coup-d'œil sur nos troupes, avant que de venir dans cette capitale.

Je vous avoue que je suis fâché de ce que le général Colli s'abouche avec Alvinzy, avant de venir ici. Je vois bien que cela est nécessaire pour leurs opérations, mais je ne sais pourquoi j'ai une opinion peu favorable d'Alvinzy; quoique je ne sois pas dans le cas de juger de ses opérations en Italie, je crois qu'il pouvoit faire plus qu'il n'a fait.....

Puisque vous êtes persuadé que le baron de Thugut seroit jaloux si vous parliez à d'autres qu'à lui en faveur de notre cause, abandonnez les autres moyens que je vous proposois dans le tems que le baron n'étoit pas dans les bonnes intentions où il est à présent. Continuez cependant à faire la cour à tous ceux qui peuvent nous être utiles en cas d'événemens.

Vous devez avoir vu, dans mon précédent courrier, que j'avois pensé à l'expédition de quelques troupes autrichiennes en Romagne pour s'unir aux nôtres, & j'avois pensé aussi que de Trieste on pouvoit les débarquer à Ancone. Cultivez ce projet, qui seroit très-utile à l'empereur & à nous; & s'il se réalise, nous serons disposés à faire le contrat que fit le roi de Sardaigne.

Monseigneur Stay n'a pas encore terminé les brefs que vous me demandez; je ne puis, par conséquent, vous les envoyer. Sa sainteté ne croit pas devoir donner les autres brefs que vous m'avez proposés, parce que, devant être adressés à tous les souverains catholiques de l'Europe, s'auroit été déclarer une guerre de religion avant le tems. Ne pouvant cacher cette action du pape aux yeux des Français, alors à cause des raisons que je vous ai dites, nous serions exposés à leur indignation sans être sûrs de l'alliance de sa majesté impériale.

Si le traité d'alliance se conclut, il faudra le faire signer par le nonce, pourvu que M. de Thugut, avec qui il n'est pas très-bien, ne s'y oppose pas, &c.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LIÉBERT.

Séance du 17 pluviôse.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution d'hier, qui porte que les pensions accordées à des parents de représentans, morts victimes de la révolution,

leur seront payées à compter du jour de l'assassinat de ceux-ci ou du jour où ils auroient cessé de toucher les indemnités ou pensions à eux dues.

On reprend la discussion sur les successions, après avoir entendu Detorey, Durand-Maillane et Tranchet, le conseil a continué la discussion à demain.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen RIOU.

Séance du 18 pluviôse.

On a lu dans cette séance de nouvelles pièces relatives à la conspiration; ce sont les interrogatoires subis au bureau central par le citoyen Vauvilliers, désigné dans les pièces comme devant être mis à la tête de l'administration des subsistances, le citoyen Labarriere, commandant du parc d'artillerie à l'Ecole Militaire, & le citoyen Lachaussée, prévenu d'avoir, sous son couvert, reçu, pour de la Villeurnoy, des lettres qui étoient adressées à ce dernier sous le nom d'Etienne, & enfin un nouvel interrogatoire subi par Poly.

Le citoyen Vauvilliers a déclaré n'avoir eu jamais aucune relation particulière avec de la Villeurnoy, qu'il n'a vu qu'une fois, parce que de la Villeurnoy s'étoit adressé à lui pour avoir accès auprès du ministre de l'intérieur: s'il l'a désigné pour administrer les subsistances, c'est qu'il savoit sans doute qu'il avoit déjà été plusieurs fois chargé de cette partie de l'administration, et que les conspirateurs sentoient combien il étoit important de ne pas la négliger en aucun état de chose.

Labarriere a dit, qu'il n'avoit jamais connu ni les conspirateurs ni leurs desseins; et Lachaussée, qu'il ignoroit qu'il fut arrivé des lettres sous son couvert pour de la Villeurnoy.

Comme il est associé avec Bertrand, c'est à ce dernier que l'on remettoit toutes les lettres qui leur étoient écrites en commun. Il a déclaré que Bertrand étoit à la foire d'Alençon.

Poly a avoué qu'il a tu plusieurs de ses prénoms, & qu'il avoit à Troyes quatre chevaux & deux domestiques; il a dit de plus qu'il ne prenoit pas le titre de baron; que Hérault de Sechelles l'avoit fait arrêter comme suspect, & qu'il devoit sa liberté à Garnier (de l'Aube). Envoyé à Troyes pour faire du salpêtre, il étoit de la société populaire, & portoit le bonnet rouge: il paroît aussi avoir été un ardent promoteur des mesures révolutionnaires.

Il est dit dans un de ces interrogatoires que Dumas est un ancien mousquetaire.

On lit ensuite quatre lettres, jointes aussi au message. L'une est du citoyen Malo; la voici:

Malo, chef de brigade, au ministre de la police générale.

J'ai appris que, dans les interrogatoires qu'ont subis les trois messieurs que j'ai fait arrêter, et dont lecture a été donnée aux deux conseils, l'un d'eux a déclaré que je lui avois fait rayer le nom du représentant Dumas, qu'ils avoient désigné pour être ministre de la guerre.

Je vous déclare, moi, citoyen ministre, (et les deux militaires qui ont été témoins de notre conversation peuvent l'attester) que lorsqu'ils m'ont donné connoissance de la liste des représentans qu'ils se proposoient de mettre

en place, après leur avoir demandé pourquoi ils les nommoient à des emplois, (voulant toujours sonder leurs intentions), ils m'ont répondu, comme je l'ai déjà dit dans le rapport que je vous ai adressé : « Qu'il alloit » de leur intérêt de se servir des députés qui avoient inspiré le plus de confiance aux Français; mais qu'ils les sacrifieroient après ».

Théodore Dumas observa qu'il savoit depuis long-tems que le représentant Dumas avoit bien du talent, mais qu'il étoit un traître et un républicain. Alors Berthelet de la Villeuinois déchira lui-même le nom de Dumas et le jeta au feu, en ajoutant : « qu'il n'en soit plus question ».

J'aurois attendu le moment de ma confrontation avec ces messieurs, pour répondre à cette déposition ainsi qu'à d'autres articles, qu'il est intéressant, comme vous savez, de tenir secrets, si le représentant Dumas ne se trouvoit compromis; mais comme je ne crois pas devoir garder plus long-tems le silence, je vous prie, citoyen ministre, de vouloir bien donner toute l'authenticité à ma déclaration.

Salut et respect, Signé, MALO.

L'autre lettre est du citoyen Ramel, il affirme au ministre de la police, que son rapport sur lequel on a voulu élever des doutes, même au sein du corps législatif, contient la pure vérité; et qu'il s'est menagé à chacun de ses entretiens, des témoins qui pourront attester toute ce qu'il a avancé.

Les deux autres lettres sont aussi adressées au ministre de la police.

La première est écrite de Vannes, en date du 8 pluviôse, par le citoyen Faverot, commissaire du directoire exécutif, près le département du Morbihan; et la seconde est une réponse du citoyen Guépin, commissaire du directoire exécutif, près le canton de Pontivy, à une circulaire de celui du département du Morbihan.

Le premier écrit :

« Citoyen ministre, je vous ai prévenu par différentes lettres que nos ennemis se dirigeoient vers Paris, que c'étoit-là que le coup devoit être porté; un nouvel avis confirme ce bruit qui court déjà depuis long-tems.

» Vous avez ci-joint, copie de la lettre que m'écrivit à cet égard le commissaire près l'administration municipale de Pontivy, homme bien zélé, bien instruit de ce qui se passe; vous pouvez prendre confiance en cet avis ».

Voici ce que mande le second.

« Citoyen, les nouveaux projets de nos ennemis ne m'étonnent pas; il y a long-tems que je suis instruit, & je vous l'ai marqué, qu'on préparoit un grand coup à Paris, qu'on avoit invité circulairement tous les hommes bien connus pour être ennemis de la révolution, à se rendre dans cette grande ville ou dans ses environs.

» Maintenant même, je suis certain qu'on travaille les soldats, & qu'on les invite à désertir pour se rendre à Paris.

» Mais qu'il en soit, le chouanage ne reprendra pas; les dispositions de nos paysans repoussent ce fléau ».

On discutera demain un projet de résolution sur les abus de la presse. — On demandoit l'ajournement à

trois jours; plusieurs membres s'y sont opposés avec chaleur.

Lecoq a dénoncé Barruel-Bauvert, qui a dit, dans les Actes des Apôtres, qu'il faudroit donner pour successeur à Buonaparte le célèbre Samson.

Darracq a comparé les journalistes aux filles publiques & a dit qu'il falloit envoyer les uns à Bicêtre, comme les autres à l'Hôpital. — Ce discours a excité des marques d'improbation.

Nous donnerons demain cette discussion avec plus de détails.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 18 pluviôse.

On reprend la discussion sur la résolution du 24 brumaire relative aux successions.

Regnier répond aux objections faites contre cette résolution, qui est ensuite approuvée par le conseil.

Le conseil reçoit & approuve de suite une autre résolution qui ordonne l'envoi aux administrations départementales & aux armées, des pièces saisies sur les nouveaux conspirateurs.

Un messenger du directoire exécutif apporte de nouvelles pièces relatives à cette conspiration. On en fait la lecture.

Le conseil en ordonne l'impression au nombre de six exemplaires.

Bourse du 18 pluviôse.

Amsterdam... 59 $\frac{1}{2}$, 60 $\frac{7}{8}$.	Lausanne... 2 $\frac{1}{4}$, 2 $\frac{1}{2}$ 3 mois.
Idem courant... 58 30 jours.	Londres... 25 liv.
Hambourg... 193 $\frac{1}{2}$, 191 $\frac{1}{2}$.	Inscriptions... 9 liv. 5 s., 2 d.
Madrid... 11 liv. 5 s.	6 d., 9 l., 9 l. 2 s., 6 s.
Madrid effective... 13 l. 10 s.	Mandat, 19 s., 20 s., 20 s.
Cadix... 11 l. 2 s. $\frac{1}{2}$.	3 d., 19 s. 9 d.
Cadix effective... 13 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.	Or fin... 102 liv. 10 s.
Gènes... 92 $\frac{3}{4}$, 91 $\frac{1}{4}$.	Ling. d'arg... 50 l. 10 s.
Livourne... 102. 30 jour.	Piastre... 5 l. 5 s. 9 d.
Bâle... 2 $\frac{1}{2}$ p. 3 mois.	Quadruple... 79 l. 10 s.
Lyon... au pair.	Ducat d'Hol... 11 l. 8 s.
Marseille... idem.	Souverain... 33 l. 17 s. 6 d.
Bordeaux... 1 $\frac{1}{2}$ bénéf.	Guinée... 25 liv. 3 s.

Espirit $\frac{3}{4}$, 470 liv. — Eau-de-vie 22 deg., 375 l. — Huile d'olive, 1 liv. 6 s. — Café Martinique, 2 liv. — Café Saint-Domingue, 1 liv. 17 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 4 s. — Sucre d'Orléans, 1 liv. 19 s. — Savon de Marseille, 20 s. 6 d. — Chandelle, 12 s. — Poivre, 2 liv. 5 s. — Sel, 6 liv. 15 s. le cent. — Amidon, 8 s.

Manuel des assemblées primaires et électorales de France, avec des notes sur les factions d'Espagne, d'Orléans. A Paris, chez Desenne, Marec & Petit, libraires, palais Egalité. Prix, 2 liv.

Projet de Constitution du peuple Batave, de l'imprimerie d'Armand Gaborria, à Bruxelles; et à Paris, chez Tavernier, libraire, rue d'Argenteuil, n° 30, près le passage; Petit, libraire, palais Egalité, n° 250, galerie de bois, côté du jardin.

Révélations d'Amour, par Henric. Prix, 1 liv. & 1 liv. 4 sols franc de port. A Paris, chez l'auteur, rue des Petites-Ecuries, n° 44; Desenne, Brigitte Mathey, Marec, libraires, au palais Egalité; & Knappin, fils, rue Saint-André-des-Arts, n° 46.